

Séries d'analyses sur la Pauvreté, les inégalités et le Genre au Sénégal :

Policy Note 1: Poverty and Inequality

Termes de référence

Tâches

- (1) **Analyser les tendances de la pauvreté et des inégalités au cours de 2001-2005-2010.** Ce travail comprend (i) une présentation des lignes de pauvreté globales et alimentaires pour les années d'enquête et une explication très claire de la façon dont ils ont été calculés, (ii) les tendances des indicateurs FGT (taux, profondeur et sévérité de la pauvreté) par strate ou région avec des intervalles de confiance, (iii) une cartographie régionale de la pauvreté avec une analyse des contributions par région et strate, (iv) la présentation de la fonction de densité de probabilité des dépenses réelles par habitant pour les trois années de l'étude, présentée avec des seuils de pauvreté, (v) le calcul de l'élasticité pauvreté /croissance et sa comparaison avec d'autres pays, (vi) l'analyse de la part des dépenses par quintile de dépenses et le ratio des dépenses entre les quintiles supérieur et inférieur, (vii) la comparaison de l'indice de Gini par région et strate. (viii) les présentations des courbes d'incidence de croissance présentant les tendances des dépenses par centile, (ix) la décomposition de l'inégalité selon la strate ou rural / urbain.
- (2) **Etablir un «profil de la pauvreté» qui présente une caractérisation détaillée des pauvres au Sénégal.** Ce travail inclut: (i) l'analyse de la pauvreté en tenant compte de certaines caractéristiques spécifiques liées aux ménages (taille du ménage, nombre d'enfants, proportion d'adultes en âge de travailler, âge, origine ethnique, milieu et région de résidence, niveau d'éducation du chef de et de son conjoint, sources de revenu, secteur d'activité du CM, niveau d'accès aux services, propriété des actifs, y compris la terre, etc.), (ii) l'analyse des déterminants de la dépense par tête sur la base d'un modèle de régression avec comme variables dépendantes : la taille du ménage, le nombre d'enfants, et un certain nombre de variables fictives liées à l'origine ethnique, le niveau d'éducation, le sexe, le type de travail, les strates, les régions, le type de maison, la propriété des actifs, l'accès à l'électricité et l'eau du robinet, etc.
- (3) **Etablir le profil des ménages sénégalais dirigés par des femmes.** Il s'agit d'abord de déterminer la proportion de ménages dirigés par des femmes dont la cheffe est la principale pourvoyeuse des revenus du ménage. Puis examiner comment ces ménages dirigés par les femmes sont répartis suivant certaines caractéristiques telles que : la situation matrimoniale (jamais mariée, mariée, veuve, etc.), les transferts reçus, l'âge du chef de ménage, l'engagement dans le travail formel et informel, la dépendance économique. Les aspects suivants doivent ressortir de l'analyse de cette section: l'état de pauvreté des ménages dirigés par les femmes, la courbe de densité des dépenses, la démographie (taille du ménage, nombre d'enfants, âge), l'origine ethnique, les strates, la région, l'éducation des enfants, sources de revenu, secteur d'activité, l'accès aux services (eau courante, électricité), la propriété des actifs, y compris la terre, etc.

- (4) **Etablir le profil des ménages agricoles 2001-2010.** Cela comprend (i) un aperçu des cultures produites par les ménages pauvres et non-pauvres pour les deux années, (ii) les tendances de la production vendue, (iii) l'utilisation de la main d'œuvre disponible et des intrants, (iv) les rendements (production/ha) des principales cultures produites à partir d'une analyse sexospécifique tenant compte des zones agro-écologiques. Egalement, (v) conduire une régression économétrique expliquant les déterminants de la productivité (production par unité d'intrant travail) du riz, de l'arachide et du mil (régions/zones agro-écologiques, sexe du responsable de la parcelle, dimension de la parcelle carré, accès à l'irrigation, etc. pouvant être considérées comme des exemples de variables dépendantes)
- (5) **Etablir un profil des ménages recevant des envois de fonds.** L'analyse devra permettre de comprendre : (i) les principales zones de provenance des fonds reçus et leur utilisation principale, (ii) les principaux canaux utilisés pour le transfert de ces fonds, (iii) les liens entre les expéditeurs et les ménages bénéficiaires. L'analyse devra être enrichie en tenant compte de l'état de pauvreté des ménages, des facteurs démographiques (taille du ménage, nombre d'enfants, âge du CM), de l'origine ethnique, des strates, de la région, de l'éducation du chef de ménage, de l'éducation du conjoint, des sources de revenu, des secteurs d'activité, de l'accès aux services (eau courante, électricité), de la propriété des actifs, y compris la terre, etc.
- (6) **Vérifier la robustesse des comparaisons de la pauvreté 2005-2011.** La comparaison des niveaux de consommation des ménages estimés par ESPS-I et II est affectée par (a) les différences dans le calendrier saisonnier des entretiens (b) des changements dans la conception du questionnaire, et (c) le manque de données comparables sur les prix au niveau local. Nous avons besoin de déterminer l'impact de ces changements afin de déterminer si les tendances de la pauvreté observées sont robustes.
- **Biais de saisonnalité.** Les enquêtes budget consommation à un seul passage ont l'avantage d'être assez légères. Cependant, elles comportent souvent des biais de saisonnalité rendant difficile la comparaison dans le temps lorsque les périodes de référence ne sont pas comparables d'une enquête à une autre. Pour notre cas, une bonne partie des ménages de l'ESPS-II a été visitée dans les mois précédant la récolte correspondant à une période où les moyens de subsistance sont limités pour de nombreux ménages ruraux. Les dépenses de consommation mensuelles peuvent être atypiques et inférieures à la moyenne annuelle. En revanche, l'ESPS-I a eu lieu au cours des mois post récolte, si bien que les niveaux de consommation ont tendance à être plus élevés que la moyenne. L'enquête ESPS 2011 pourrait donc avoir sous-estimé les dépenses annuelles de la consommation des ménages tandis que l'ESPS 2005 pourrait l'avoir surestimée. En conséquence, la comparaison des agrégats de consommation des deux enquêtes pourraient être affectée. Il y aurait eu une réduction plus forte de la pauvreté au cours de 2005 - 2011 que ce qui a été estimé sur la base des données. Le travail envisagé consiste à comparer les niveaux de consommation des ménages de l'ESPS 2011 qui ont été interviewés avant la récolte 2011 à ceux ayant été visités après

la récolte et de déterminer s'il existe une différence structurelle. Une façon d'aborder cette question est de comparer les modèles de consommation des deux groupes et de vérifier si elles ont des coefficients significativement différents.

- **Comparabilité de l'agrégat de consommation.** La comparabilité des estimations de consommation sont affectés par les changements de questionnaire au fil du temps. Ceux-ci se traduisent pour le cas de l'ESPS-II par la prise en compte de nouveaux éléments à savoir: la possession de biens durables (inclus dans l'enquête de 2011, mais omise en 2005), l'expansion de la liste des produits alimentaires (50 produits alimentaires en 2011 contre 27 en 2005), et les variations de la période de référence pour les dépenses de services publics, l'individualisation des dépenses d'éducation et de santé.

- Le travail attendu va consister à effectuer des tests de sensibilité qui permettront d'apprécier l'effet des modifications apportées au questionnaire sur la construction de l'agrégat et par conséquent sur les indicateurs de pauvreté. Il s'agira notamment de vérifier si la proportion de produits alimentaires et les dépenses des services publics dans la consommation totale ont changé entre les années et l'impact de biens durables compris dans l'agrégat de consommation. L'analyse

- L'analyse appréciera les variations notées dans l'évolution de la part des produits alimentaires dans la consommation totale d'une part, et celle de consommation globale au regard des chiffres fournis par les comptes nationaux pour ces années.

- **Manque de données des prix régionaux.** Les changements dans la conception du questionnaire ainsi que le manque de données comparables des prix régionaux sont difficiles à corriger directement. La technique d'imputation d'«enquête-à-enquête» constitue un outil très utile dans un tel cas.

Cette tâche va consister à imputer au niveau national et strate les prix observés dans l'ESPS-I pour obtenir des prix pour l'ESPS-II, et vice-versa pour ensuite comparer les tendances de la pauvreté. Pour la méthodologie, voir la référence dans la note conceptuelle.

(7) **Vérifier la robustesse des estimations de la pauvreté en milieu rural / urbain et régional.** Les découpages administratifs introduisent souvent des biais de comparaison au niveau spatial. L'objectif de cette tâche est de corriger ces biais à partir des districts de recensement-échantillons. Ce sera important de veiller à ce que les comparaisons régionales et rural / urbain au cours du temps sont valides.

(8) **Assurer la comparaison internationale des tendances de la pauvreté au Sénégal avec celles des pays voisins.** Les tendances de la pauvreté au Sénégal mesurée avec USD 1,25 devront être mises à jour en utilisant les deux ESPS. L'estimation de la tendance actuelle est basée sur les

chiffres de croissance du PIB. Les tendances de la pauvreté nouvellement estimées seront ensuite comparés avec ceux des autres pays ouest-africains.

(9) **Elaborer les tendances de la pauvreté subjective.** En 2001, 2005 et 2011, les ménages ont été interrogés sur leur situation de pauvreté et de celle de leur communauté. Ils ont également donné leur point de vue sur les priorités de développement et la manière dont celles-ci doivent être réalisées.

- Cette tâche consiste à développer les tableaux des questions pertinentes dans l'ESPS 2011 (Section questionnaire Ka et Kb section). Celles-ci devront être comparées à des questions similaires dans les enquêtes 2005 et 2001 afin de déterminer les tendances. Les tableaux croisés des réponses à chacune des questions pertinentes sont nécessaires pour chacune des variables suivantes: strates, régions, pauvres/non pauvres, sexe du chef de ménage, niveau d'éducation du chef de ménage, si le ménage a dû effectuer des paiements non officiels à des agents de l'Administration.

(10) **Mener des analyses dynamiques de pauvreté.** Les mesures de la pauvreté effectuées dans chaque année de l'enquête ne sont que des «instantanés» du bien-être des ménages. Parce que les différents ménages ont été interrogés dans chaque enquête, nous ne pouvons pas construire un «tableau de bord» et les données ne nous disent pas si les ménages qui sont pauvres en 2011 étaient en fait aussi pauvres en 2005, ou si ils sont retombés dans la pauvreté. Et nous ne savons pas si les non-pauvres en 2011 étaient pauvres en 2005 et ont échappé à la pauvreté, ou si elles ont toujours été non-pauvres.

- Cette tâche consiste à faire la lumière sur la dynamique de la pauvreté en construisant un «pseudo-panel» et la détermination de la proportion de ménages qui sont entrés dans et sortis de la pauvreté, et quels facteurs sont associés à cela, tels que les chocs comme indiqué dans la section Q de l'ESPS 2011 Questionnaire. Pour la méthodologie, voir référence.